

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

*A. J. Mancel*  
*Conservateur de la*

**CHARLES PORÉE.** 5-11

**ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE**

**Par M. G. MANCEL ,**

Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Caen

---

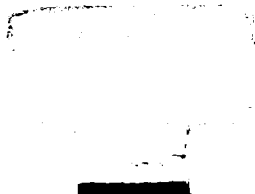
**Caen ,**

**IMPRIMERIE DE A. HARDEL ,**

Rue Froide, 2.

1845.





# CHARLES PORÉE.

---

Voltaire a tellement dominé son époque que tout écrivain dont la vie se rattache en quelque point à la sienne semble avoir tiré de lui la majeure partie de son renom. Fréron lui-même, ce critique envers lequel il a été si injuste, n'est plus connu que par les nombreuses épigrammes que le grand homme du XVIII<sup>e</sup>. siècle a dirigées contre lui.

Le P. Porée fut le maître de Voltaire, et ce titre seul l'eût recommandé auprès de la postérité s'il n'en avait pas eu d'autres plus réels. Ses écrits, sa vie et surtout son enseignement prouvent que le professeur était digne de l'élève.

Charles Porée naquit à Vendes, village situé à quelques lieues de Caen, le 14 septembre 1675. — Quelques biographes l'ont fait naître le 4 septembre 1675, d'autres en 1676, quelques-uns placent à Caen même le lieu de sa naissance (1); mais nous croyons devoir adopter l'opinion la plus généralement reçue. — Sa famille était honorable et distinguée par ses alliances. Après avoir fait au collège du Mont, à Caen (2), de brillantes études qui lui avaient, à cause de sa prééminence, valu de la part de ses condisciples le titre de *dictator per-*

(1) Moréri - Griffet — Journal de Trévoux, 1741. — Mss. de la bibliothèque de Caen. — Quelques biographes ajoutent au prénom de Porée celui de Louis.

(2) On lit dans une note des mss. de de Quens appartenant à la bibliothèque de Caen (Rec. M.) : « Le P. Allain et le P. Porée ont

*petuus*, il embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de dix-sept ans, le 8 septembre 1692 (au mois d'août, selon d'autres); il fit ensuite deux années de noviciat, une troisième année qu'il employa à repasser les humanités, et il fut, en 1695, envoyé, à peine âgé de vingt ans, à Rennes pour y commencer son cours de régence; la manière dont il s'acquitta de cet emploi engagea ses supérieurs à le charger immédiatement de la rhétorique, et le succès qu'il obtint dans cette classe fut tel qu'on le regarda dès lors comme un homme qui égalerait un jour ceux qui avaient parcouru la carrière du professorat avec le plus d'éclat.

Appelé, l'année suivante, à Paris pour se disposer à entrer dans les ordres sacrés, le jeune Porée prit la direction d'un grand nombre de pensionnaires. Les progrès rapides des élèves justifèrent le choix qu'on avait fait de lui; mais quoique cette occupation dût beaucoup le détourner de ses études, il approfondit assez la théologie pour y briller. Il s'essaya aussi dans la carrière de la prédication, et y donna une idée assez avantageuse de ses talents pour que les jésuites hésitassent sur la destination qu'ils devaient lui donner: peu s'en fallut que, cédant à ses vives sollicitations, ils ne le consacrasent aux missions étrangères. Ce fut à la fin du Carême de 1708 que Porée fut nommé à la chaire

assuré au P. André que de leur temps il y avait dans leur collège de Caen 1500 écoliers; la classe de troisième remplie de bans, et le régent obligé de passer par dessus pour parvenir à sa chaire. — On comptait alors dans Caen 4000 écoliers. » Il ne faudrait rien inférer de ce chiffre considérable. Les foyers d'instruction étaient moins dispersés qu'aujourd'hui, et les autres villes de Normandie étaient obligées d'envoyer à Caen tous leurs jeunes gens.

---

de rhétorique du collège Louis-le-Grand, illustrée neuf ans avant lui par le père Jouvency, héritier lui-même des traditions d'autres jésuites célèbres, les Perpinien, les Petau, les Cossarts, les La Rue (1).

Le nouveau professeur ne se montra pas indigne de ses devanciers, peut-être même les dépassa-t-il dans l'art de former les jeunes gens. Il commença par se faire aimer de ses élèves en leur prouvant qu'il les aimait lui-même. Il s'appliqua à connaître leurs penchants, à démêler leurs dispositions et à développer simultanément chez eux l'amour du bien et du beau et le goût pour les lettres. Quand ses leçons publiques ne suffisaient pas pour faire comprendre à quelques-uns les maximes qui font l'honnête homme et le chrétien, il les prenait en particulier, les rappelait à leurs devoirs et les exhortait avec tant de douceur et de dignité, d'un ton si touchant et si pathétique, que, persuadés d'ailleurs qu'il ne leur disait rien dont il ne fût lui-même pénétré, ils le quittaient rarement sans être émus. Il sut, en un mot, s'attirer de telle sorte leur vénération et leur estime qu'il eut rarement besoin d'user avec eux de sévérité, et que, sans en excepter les plus indociles, tous demeurèrent ses amis, se firent un devoir de le consulter dans les occasions importantes de la vie et se dirigèrent d'après ses conseils. Voltaire, entre autres, dont il avait deviné le talent et encouragé les premiers essais dès le collège, où il lui donnait à faire des

(1) Le cachet d'une lettre du P. Porée au P. André, auteur de *l'Essai sur le beau*, en date du 26 novembre 1712, et conservée à la bibliothèque de Caen, nous apprend qu'au moment où il l'écrivait, il était **RECT. COLL. PARISIENSIS**, recteur du collège de Paris. Moréri et les autres biographes ignorent ce détail.

compliments d'étrennes qu'on demandait pour les princes et d'autres grands personnages, ne resta pas souvent, sans doute, dans la voie qu'il lui avait tracée, mais continua de lui soumettre ses ouvrages. On a conservé deux lettres que le philosophe écrivit à son ancien professeur en lui adressant les tragédies d'Œdipe (1) et de Mérope les 7 janvier 1729 et 15 janvier 1739, dans lesquelles le premier montre pour le P. Porée la plus vive reconnaissance, et pour ses avis la plus sincère déférence. « Vous m'avez appris, dit-il, en envoyant son Œdipe, à fuir les bassesses, à savoir vivre, comme à savoir écrire. » Dans une autre lettre, au P. de la Tour, en date du 7 février 1746, il s'exprime encore d'une façon plus explicite : « Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée, « qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous « lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus « aimables. Les heures de ses leçons étaient pour nous « des heures délicieuses ; et j'aurais voulu qu'il eût été « établi dans Paris comme dans Athènes, qu'on pût « assister à tout âge à de telles leçons : je serais revenu « souvent les entendre. »

Porée donnait tout son temps à ses élèves. Doué des qualités qui plaisent dans le monde, il semblait le fuir. Il ne sortait presque jamais et seulement lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser. L'étude et la prière étaient les seules distractions qu'il se permit aux devoirs de sa place. On ne concevait pas comment il pouvait suffire à une aussi continuelle occupation, et encore ses études étaient-elles presque toutes dirigées vers des matières d'instruction ; car, sauf une dizaine de poésies proprement dites et

(1) On se rappelle que Voltaire, sur l'invitation du P. Porée, avait, à l'exemple des Grecs, introduit des chœurs dans son Œdipe. Cet essai classique ne réussit pas.

quelques harangues d'apparat, la plupart des ouvrages qu'il a laissés sont destinés aux colléges, dans lesquels ils furent si bien reçus que les colléges du P. Porée se plaignirent bientôt de ce que les jeunes gens qu'ils avaient à instruire négligeaient les classiques pour ses écrits et ceux de ses imitateurs.

Le discours le plus anciennement prononcé que l'on connaisse du P. Porée le fut à Rennes sur la fin de l'année 1699, il a pour titre : *De usu ingenii, sive in eos qui non utuntur ingenio, vel ingenio abutuntur. Quæ debeant esse vota Galliæ, pro sæculo proximè futuro.* A partir de cette époque, il en composa un grand nombre d'autres, mais sa modestie s'opposa toujours à ce qu'ils fussent publiés et a privé la postérité de la plupart d'entr'eux. Dix seulement qui avaient été imprimés à part furent recueillis en 1735, malgré leur auteur, par le P. Griffet et publiés à Paris en deux volumes in-12 : dans le premier l'orateur examine lequel des deux états, le monarchique ou le républicain, est le plus propre à former des héros et conclut en faveur des monarchies ; le second est l'oraison funèbre de Louis, Dauphin de France, prononcée en 1711 ; le troisième fut prononcé en 1712, sur les victoires que la France remporta alors ; le quatrième est une oraison funèbre de Louis XIV ; le cinquième fait à l'occasion de l'avènement de Louis XV au trône, a pour but de prouver que l'on peut juger par les qualités qu'un prince montre dans son enfance, de ce qu'on doit espérer pour l'avenir ; le sixième, daté de 1723, est une action de grâces au même souverain, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement ; le septième est une apologie des Français accusés de légèreté, en 1725 (1) ; la huitième est sur la nais-

(1) La traduction de ce discours par Rossel a été publiée dans



sance du dauphin , en 1729 ; le neuvième et le dixième, sur les critiques et sur les spectacles en 1731 et 1733.

La latinité du P. Porée est moins pure et moins élégante que celle du P. Jouvency, mais plus aisée, plus coulante, plus intelligible ; son éloquence, loin d'être nombreuse et périodique comme celle de Cicéron, est plutôt dans le goût de Sénèque ; il recherche les expressions ingénieuses, les idées saillantes, les pointes, les jeux de mots, et laisse fréquemment apercevoir le rhéteur ; mais il est plein d'esprit, son style est coupé, pressé, vif, nourri de pensées et parfois se rapproche de celui de Pline. On a accusé à bon droit Porée d'avoir prodigué les antithèses et d'avoir trop couru après les comparaisons à effet ; peut-être même, en cherchant bien dans ses divers ouvrages, trouverait-on plus d'un parallèle forcé jusqu'à l'excès dans le genre de celui où mettant en regard le grand Dauphin avec Cincinnatus qui abandonna sans murmurer les camps pour cultiver ses terres, il donne la préférence au fils du roi qui les quitta, lui, « ut patrem coleret » ; mais il rachète ces défauts par l'élévation, par la variété des connaissances, par la solidité de la morale (1). On assure que lorsqu'il parlait, il les rachetait aussi par sa taille avantageuse, sa physionomie heureuse, son geste noble et sa voix sonore. Il faut avouer cependant que Porée n'a pas toujours eu des panégyristes. Plusieurs critiques l'ont traité avec une grande sévérité. Sanadon, dans le discours *de abusu ingenii*, l'a eu principalement en vue. Son oraison fu-

le septième et dernier vol. des *Mélanges de littérature* de M<sup>me</sup>. d'Arconville, 1775, in-12.

(1) Sabatier, siècles littéraires.

nèbre de Louis XIV donna lieu à une polémique grave qui dégénéra presque en querelle entre lui et Grénan, professeur de rhétorique au collège d'Harcourt (1). Plus tard, les rédacteurs de l'encyclopédie ne l'ont pas ménagé dans leur article *collège* : tout en rendant hommage à ses qualités personnelles, ils appellent son latin *un jargon* et prétendent que ses successeurs ne sauraient trop s'éloigner de ses traces.

La mort de Charles Porée, arrivée le 11 janvier 1741, à la suite d'une maladie inflammatoire qui dura trois jours, au moment où il venait d'atteindre l'âge de soixante-six ans, dont trente-trois passés dans la carrière du professorat, permit de faire un nouveau recueil de ses ouvrages auquel il n'avait jamais voulu consentir. Ce fut le P. Cl. Griffet qui remplit le vœu de tous les amis des lettres en exécutant cette publication. Sous le titre de *Caroli Porée à societate Jesu sacerdotis orationes*, il mit au jour, en 1747, une nouvelle édition des harangues de son confrère. Elle forme 3 volumes in-12 et est augmentée d'un certain nombre de morceaux inédits, savoir : quatre sermons sur la naissance de Jésus-Christ, la Passion, la Pentecôte et la Toussaint ; *de amicorum delectu* ; *de librorum amatoriorum fugâ* (2) ; *de eloquentiâ* ; *de panegyricis orationibus*, etc. L'éditeur y ajouta, comme il l'avait déjà fait, la traduction française de l'*Oraison funèbre de Louis XIV* par Manoury, et celle des discours

(1) Cette polémique qui fit revivre pour la centième fois l'interminable dispute des Jésuites et de l'Université, donna lieu à Porée de publier une lettre française, adressée à M. Grénan, 1716, in-12.

(2) Ces deux discours traduits par Garcin de Neuschâtel, font partie des tomes III et V du choix littéraire de Vernes, Genève, 1755-1760, 24 vol. in-8°.

*sur l'état monarchique et sur les spectacles* par le P. Brumoy. Le dernier de ces discours est très-fréquemment cité par tous les ennemis du théâtre qui veulent y trouver en faveur de leur cause des arguments d'autant plus péremptoires que le P. Porée fut lui-même un auteur dramatique fort en vogue, et que ses pièces fournirent presque seules aux représentations scéniques dans les collèges. La vérité est que le P. Porée blâme les spectacles « dont on a fait l'école du vice quand on aurait dû en faire une école de vertu. »

Les seules pièces de Théâtre de Charles Porée qu'on ait pu retrouver sont au nombre de onze, six tragédies et cinq comédies. Les tragédies qui furent imprimées en 1745, sont : Brutus; le Martyre de St.-Hermenigilde (1); la mort de l'Empereur Maurice; Sennachérib, roi d'Assyrie; Séphi-Myrsa, fils d'Abbas, roi de Perse; et le Martyre de saint Agapit (1). Ces deux dernières tragédies sont en trois actes, avec des intermèdes en vers français qui

(1) La légende de S.-Hermenigilde avait déjà fourni le sujet d'une tragédie française composée par un écrivain public appelé Les Isles le Bas. La première édition parut sous le titre de *le Royal Martyr*, St.-Lo, Jean Pien, 1664, in-8°.; la seconde porte celui de *St.-Hermenigilde, royal Martyr*, Caen, J. Jacques Godes, 1700, in-12.—On ne peut guère s'imaginer quelque chose de plus bouffon que cette pièce, le bibliophile Jacob en cite ce trait dans le catalogue de la bibliothèque de M. de Solenne, t. 1, n°. 1378 : Un page est chargé de *secourir les morts*, c'est-à-dire de veiller auprès d'eux; ce page voyant mourir tous les personnages, se demande s'il ne doit pas en faire autant; mais il se ravise, *quoique seul restant des carnages du sort* :

Ouy, ouy, le ciel le veut; la mort me laisse en vie,  
Pour estre un des tesmoins de cette tragedie.

On pourrait donner bon nombre de passages du genre de celui-ci.

furent mis en musique par Campra , maître de musique de la maison professe des Jésuites. Quelques vers de ces intermèdes pourront donner une idée non-seulement de la manière générale d'écrire adoptée par l'auteur , mais aussi de ses antithèses dont nous avons déjà parlé. On verra que s'il les prodiguait avec trop de facilité , elles ne manquaient pas néanmoins d'un certain grandiose. Au prologue d'Agapit , de jeunes chrétiens conduits par le saint viennent de briser les statues des idoles et chantent les grandeurs du vrai Dieu :

Tout obéit à Dieu , tout cède à sa puissance ;  
A ses terribles coups nul ne peut échapper ;  
    Mais pour signaler sa vengeance ,  
    Il n'a pas besoin de frapper.  
Maître de son ouvrage , il a pu le produire ,  
Et former d'un seul mot tout ce qui n'était pas ;  
    Il le conserve , et s'il veut le détruire  
    Il n'a qu'à retirer son bras.

. . . . .  
Sa bonté , sa lenteur à se venger du crime  
Ne doit pas rassurer le cœur du criminel :  
Il saura bien toujours retrouver sa victime ,  
S'il est lent à punir , c'est qu'il est éternel.

Quelques censeurs , même parmi les Jésuites , n'approuvèrent pas ce mélange de latin et de français introduit par le P. Porée. Les jeunes régents , suivant son exemple , se mirent à rimer à l'envi , au grand regret des vieillards qui voyaient avec peine disparaître les anciennes compositions latines , et il est certain que les imitateurs ne furent pas heureux. Il semble , au reste , qu'aucun travail ne coûta plus de soins à Porée que ses tragédies , il les étudiait avec

(1) Agapit a été traduit en français par De la Cour , Rennes , Jos. Vatar , 1742 , in-8°.

amour et les corrigeait long-temps avant de les faire représenter. Bien que nous préférions de beaucoup ses comédies, il faut reconnaître qu'il atteignit souvent son but. Son tragique a de la grandeur, de l'élévation, des sentiments tendres et délicats, sa diction est exacte.

Le volume des comédies, *Fabulæ Dramaticæ*, ne parut qu'en 1749. Elles sont en prose et précédées de prologues qui en expliquent le sujet ou suivies d'épilogues en vers français. Dans la première, *Aleator*, l'auteur a dépeint les dangers du jeu; en voici le prologue :

Un jeu sage et réglé ne fut jamais un crime ;  
Pour délasser l'esprit on peut jouer un peu ;  
Mais ce plaisir permis devient illégitime  
Dès que le jeu n'est plus un jeu.

Les choses, dira-t-on, changent-elles d'essence ?  
Le jeu n'est-il pas jeu dès qu'il en a le nom ?  
Le jeu n'est bien souvent rien moins que ce qu'on pense,  
Le mot demeure, le jeu non.

Quand du jeu, par exemple, on se fait une étude,  
Qu'on en garde chez soi le frivole attirail,  
Qu'on le prend, qu'on le quitte avec inquiétude,  
Est-ce un jeu ? non : c'est un travail.

Quand on fait un comptoir d'une table bizarre,  
Où voulant s'enrichir aux dépens du public,  
Plus on prodigue l'or, plus on se montre avare,  
Est-ce un jeu ? non : c'est un trafic.

Quand on change un cornet en une urne fatale,  
Où roulant ses destins et ceux de sa maison,  
On la livre aux revers que la fortune étale,  
Est-ce jeu ? non : c'est trahison.

Honteux d'avoir perdu quelque somme légère ,  
Quand l'esprit s'obstinant à son propre malheur ,  
Après le superflu risque le nécessaire ,  
Est-ce jeu ? non. Quoi donc ? fureur.

Enfin sur une mer cent fois plus orageuse ,  
Plus perfide cent fois que l'humide élément ,  
Quand on ose compter sur une course heureuse ,  
Est-ce jeu ? non : aveuglement

Nous allons sur la scène aujourd'hui reproduire  
Les funestes excès d'un joueur emporté ;  
En vous divertissant nous voulons vous instruire ;  
Ce n'est point jeu , c'est vérité.

Comme avant nous la France , avant nous l'Italie  
A donné son *joueur* sous masque différent ,  
Nous ne prétendons point disputer la partie ,  
Notre jeu n'est qu'un jeu d'enfant (1).

La seconde , *Pater amore vel odio, ergà liberos exca-*  
*catus* , renferme une leçon pour les parents qui n'écoutent  
qu'une folle tendresse ou une aversion aveugle pour  
leurs enfants. La troisième intitulée *Misoponus sive otiosus*  
est une satire de l'oisiveté ; la suivante , *liberi in di-*  
*ligendo vitæ instituto coacti* , montre le résultat des  
vocations forcées , enfin la dernière qui a pour titre  
*Philedon* , sive *juvenis voluptuarius à liberiore vitâ re-*  
*vocatus* , est le retour à la vertu d'un jeune homme

(1) Ce prologue pêche assurément par la recherche et l'abus de  
l'esprit, par le manque de grâce et d'harmonie ; mais plus que toute  
autre citation il permet d'apprécier d'un coup-d'œil les défauts et les  
qualités de Porée. Il n'a point été imprimé dans les œuvres de  
l'auteur ; Grimm le donne comme inédit dans sa *correspondance* , t.  
XIV , p. 401. — Deux lettres du P. Porée , au si inédites , ont paru

désabusé des vains plaisirs du monde par la mort d'un de ses amis (2).

Le comique de Porée n'a ni le *ris comica* de Plaute, ni l'élégante simplicité de Térence, mais on y admire de la flexibilité, de la décence et surtout une morale pure à la portée des jeunes gens. Les rigoristes ont fait un crime à Porée d'avoir inventé des personnages ridicules, tels que de lourds paysans et des ivrognes; il n'en a mis que dans l'*Oisif* et dans *Philedon*, encore croyons-nous qu'ils sont à leur place. Il mérite une improbation plus sévère pour avoir livré aux risées d'un public d'écoliers, des pères irraisonnables. L'*Ateator* est de toutes ses pièces celles qui a été le plus vantée. Elle est bien conduite et peut subir sans trop de désavantage la comparaison avec le *Joueur* de Regnard auquel l'auteur a pris plusieurs situations. Une scène du meilleur goût a été oubliée par celui-ci; c'est celle où le héros ruiné par une série de dés contraires force son valet à jouer avec lui sans enjeu et le gagne. — Les contemporains de Ch. Porée ont aussi fait l'éloge de sa perspicacité dans le choix de ses jeunes acteurs et de la manière dont il savait les former.

Il est à regretter que le P. Griffet n'ait pas donné suite au dessein qu'il avait de compléter par un sixième et un septième volume, les œuvres de Porée en colligeant son *Cerebrum carmen*, ses stances sur la maladie du P. Com mire, le poème *Cremona liberata* fait sous sa direction

dans l'ouvrage intitulé, le P. André, jésuite, publié par MM. Charma et G. Mancel, Caen, 1844, t. I, p. 267 et 355.

(1) Le dépôt central des bibliothèques particulières du Roi renferme une traduction manuscrite de quelques pièces de Porée. (Quérard, France littéraire.)—Il existe aussi plusieurs manuscrits d'un acte inédit du même auteur *Trossuli* ou *nebulones* gallicé *les petits maîtres*. (Cat. de la biblioth. Solesme, t. I, p. 41.)

par un de ses élèves (1), l'ode *Clero gallicano hæresum debellatori*, ses poésies fugitives et surtout les exercices en forme de plaidoyers, qu'à l'instar de Rollin et du P. Lejay, il faisait débiter en public par ses élèves, genre d'éloquence dans lequel on affirme qu'il était arrivé à la perfection.

La perte du P. Porée fut vivement sentie du public, le roi Louis XV et toute la cour y prirent part. Des obsèques magnifiques lui furent faites et il fut inhumé dans l'église des Jésuites, de Paris. On rapporte que lors de la suppression de l'ordre, les commissaires du parlement recherchèrent son corps dans le caveau où il était déposé, et que l'ayant trouvé sain et entier, ils y firent jeter de la chaux vive (2).

La bibliothèque de Caen possède un portrait du P. Porée. Il en existe encore deux autres gravés : l'un in-4°, par Baléchou, porte cette inscription d'autant plus flatteuse qu'elle est fondée sur la vérité : « *Pietate an ingenio, poesi an eloquentia, modestia major an fama ?* ». L'autre bien inférieur fait partie de la *Suite des hommes illustres* de Desrochers. L'inscription en est ridicule :

Avec ce professeur habile,  
Qui du public charmé gagna toutes les voix,  
Horace, Cicéron, Démosthène, Virgile  
Sont morts une seconde fois.

Un frère de Charles Porée, l'abbé Charles-Gabriel

(1) Cet élève nommé de La Baune, mourut fort jeune avec le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. On ignore s'il était parent du P. Jacques de La Baune, Jésuite, auteur et éditeur de quelques ouvrages, notamment des *Panegyrici veteres ad usum Delphini* et d'un *Recueil des ouvrages latins du P. Sirmond*.

(2) Moréri des Normands, ms. de la bibliothèque de Caen.



Porée, se fit remarquer aussi par quelques publications intéressantes. A cette famille appartient encore un des hommes dont la Normandie s'honore le plus, et qui a le mieux mérité de la ville de Caen, par son intelligente et bienveillante activité, M. Pierre-Aimé Lair.

BIBLIOTECA

DE

MONTSERRAT

---

---

Vària *Quart.* <sup>F</sup>  
*18.*  
Número *27.*